



Fiche d'informations pratiques

sur les voyages solidaires proposés par TDS Voyage
et les Villages d'Accueil^{TDS} du Burkina Faso et du Bénin

mise à jour au 01 juin 2007

Conditions d'accueil, programme des séjours, encadrement et sécurité,
préparation au départ, tourisme équitable et développement local

Faire du tourisme un outil au service du développement des communautés rurales dans les pays du Sud, telle est la vocation de Tourisme & Développement Solidaires et de son partenaire T.D.S. Voyage

*Leur concept original de **Villages d'Accueil^{TDS}** basé sur les principes du tourisme associatif et de l'agritourisme permet à des communautés villageoises (4 au Burkina Faso et 2 au sud Bénin) de s'organiser collectivement pour accueillir de petits groupes de voyageurs invités à partager leur vie quotidienne dans le cadre de séjours d'immersion de 5 à 8 jours.*

Depuis bientôt 10 ans, près de 1500 voyageurs ont vécu cette expérience exceptionnelle et rafraîchissante de vivre au rythme dépaysant d'un village africain dans un esprit d'échanges et de respect mutuel.

« Vivre au rythme d'un village africain »

Types de voyages : Chacun de nos voyages est construit autour d'un ou deux séjours dans un Village d'Accueil^{TDS} (de 5 à 8 jours chacun) complétés pour certaines formules par des circuits touristiques ou des randonnées pédestres sur des sites remarquables du pays d'accueil (*Réserve animale de Nazinga, dunes du Sahel, Bobo Dioulasso et le pays Sénoufo, Djénné et le Pays Dogon, cités historiques du sud Bénin, le Parc de la Pendjari, etc.*).

Type d'activités proposées

Un programme varié d'animations, organisé par le village et centré sur la découverte de la communauté et de son terroir rythme le séjour. Il est établi en fonction des pôles d'intérêts des voyageurs : partage de la vie quotidienne du village, initiation aux savoirs faire traditionnels (artisanat, cuisine, musique, danse, maraîchage, etc.), visites, excursions, randonnées (à pied, en vélo, en pirogue, à chameau), rencontres et échanges avec les organisations sociales, soirées récréatives « au clair de lune » (danses, jeux traditionnels, contes et légendes, théâtre, etc.).

Contacts avec la population locale : ils sont au cœur de ces voyages et de l'organisation des Villages d'Accueil TDS qui implique et responsabilise toute la communauté villageoise dans l'accueil de « leurs étrangers ».

- Le français, langue officielle de l'enseignement**, est parlé par une large minorité de villageois ; le cas échéant les guides villageois servent d'interprètes, notamment auprès des femmes et des Anciens.
- Une Charte du tourisme en Villages d'Accueil TDS** élaborée avec les villages sur la base du respect mutuel garanti les engagements de chacun.

Les dons individuels sont proscrits ainsi que l'apport de matériel ou de fournitures lors du séjour ; nous préférons que les voyageurs qui souhaitent soutenir les projets du village le fassent à leur retour, sur la base de leurs échanges sur place avec les organisations responsables du développement.

Hébergement et conditions d'accueil : **simplicité, confort, sécurité et respect de l'environnement.**

- En Village d'Accueil TDS ; les voyageurs séjournent dans **une petite « auberge rurale »** (le campement touristique) construite par les villageois au cœur du village et parfaitement intégrée à l'architecture locale : chambres doubles en cases traditionnelles avec toilettes individuelles (douche à la calebasse), draps, couvertures et moustiquaires sont fournis sur place ; WC à la turc, paillote restaurant, cuisines, bar, boutique artisanale, cour aménagée, ...
- Les repas** sont préparés par des cuisinières du village, à base de produits locaux, ils associent recettes locales et européennes.
- Eau minérale** et boissons fraîches sont vendues sur place au bar. Egalement service de blanchisserie.
- Pas d'électricité** au campement mais un éclairage à la lampe à pétrole. Possibilité de recharger les batteries au village ou lors des excursions.
- L'hygiène et la sécurité** sont garantis par des formations et un suivi régulier.

Encadrement sur place, logistique et sécurité :

- ☑ **un accompagnateur local** formé par T.D.S. prend en charge le groupe de voyageurs à leur arrivée à aéroport et reste avec eux jusqu'à leur départ. Il est leur médiateur culturel, veille à leur sécurité et au bon déroulement de leur séjour, dans le respect de la Charte.
- ☑ **Une équipe d'accueil** composée d'une quinzaine de jeunes villageois formés par T.D.S. (gérant, économiste, cuisinières, serveur(s), guides, animateurs, gardiens) prend en charge les voyageurs à leur arrivée au Village d'Accueil TDS pour veiller à leur confort, leur repos et à leur sécurité.
- ☑ **Un minibus avec chauffeur (ou 4X4 pour circuit au Sahel)** est présent en permanence pour les déplacements des voyageurs et assurer en cas de nécessité les éventuelles évacuations d'urgence.
- ☑ **Ce dispositif de sécurité** est organisé sur place par l'accompagnateur, l'infirmier du dispensaire et les responsables du village, en lien avec TDS Voyage, **Inter Mutuels Assistance** et le transporteur. Il est réévalué chaque année en début de saison.

Dans tous les cas, **l'hospitalité offerte au nom du village** par toute la communauté est un gage de sécurité et de confort garanti aux voyageurs par le respect profond de cette valeur dans les sociétés africaines !

Durée des voyages : de 9 à 16 jours combinant selon les formules 1 ou 2 séjours en Villages d'Accueil^{TDS} et des circuits sur les sites touristiques nationaux (réserve animalière ou grandes dunes du Sahel au Burkina Faso, cités historiques au Bénin).

Groupe : de 8 à 12 personnes maxi

Public : ces voyages s'adressent à **tout public** en bonne santé : individuels, familles avec enfants, (à partir de 5-7 ans), groupes constitués, avec la possibilité d'organiser des voyages sur mesure (séjours à thèmes : artisanat, musique, agriculture, voyages scolaires, voyages d'études, séjours « jeunes », etc.).

Accueil des personnes handicapées possible selon les cas, les villages et les formules de voyages - Nous contacter.



Période : les séjours sont organisés durant les saisons les plus favorables : **au Burkina Faso**, d'octobre à février et en juillet et **au Bénin** de juillet à avril.

Tarifs (saison 2007/08): à partir de 1055 € (formule « séjour découvertes » - 9 jours). Prix tout compris hors taxes d'aéroports (environ 150 €) assurance annulation (1.2 %) et droit d'adhésion (30 €/famille) - **Réduction pour les familles** (- 150 € pour les enfants de 12 ans et - 5% à partir du 4^e membre - offre cumulable).

Préparation au voyage : **des réunions d'information** sont régulièrement organisées par T.D.S. et ses Délégations Régionales à l'intention des futurs voyageurs pour leur présenter le concept du tourisme solidaire. Ensuite, des réunions de préparation avec la participation d'anciens voyageurs sont organisées pour apporter des informations pratiques sur les séjours en Villages d'Accueil. La brochure et les documents d'informations pratiques sont également envoyés à chaque futur voyageur à leur inscription. Egalement de nombreuses informations sur notre site: www.tourisme-dev-solidaires.org.

Transport aérien : T.D.S. Voyage a passé un accord commercial depuis 2005 avec Air Burkina pour desservir ses destinations sur ses vols réguliers. Cette compagnie de droit burkinabé est une filiale du groupe Aga Khan. Elle a les autorisations de la Direction Générale de l'Aviation Civile pour voler et atterrir en France.

Les vols sont assurés par Aero Services Corporate, transporteur aérien basé au Bourget et qui figure également sur la liste de la DGAC des transporteurs non réguliers autorisés à desservir la France. Les avions utilisés sont donc immatriculés en France et soumis à notre réglementation française et européenne : Sites consultables : www.air-burkina.com - <http://www.aviation-civile.gouv.fr/html/oservice/liste.htm>

T.D.S. Voyage s'occupe de la réservation des places aller et retour auprès de cette compagnie.

Sur place, les voyageurs sont transportés par des véhicules affrétés auprès de loueurs professionnels disposant de toutes les autorisations, assurances et habilitation professionnelles pour exercer leur métier. T.D.S. Voyage contrôle la validité des papiers de chaque véhicule et de leur chauffeur avant chaque séjour.

Le Visa : obligatoire pour le Burkina Faso, le Bénin et le Mali. Chaque voyageur fait sa demande de visa pour le pays choisi ; TDS fournit les informations nécessaires pour faciliter cette demande

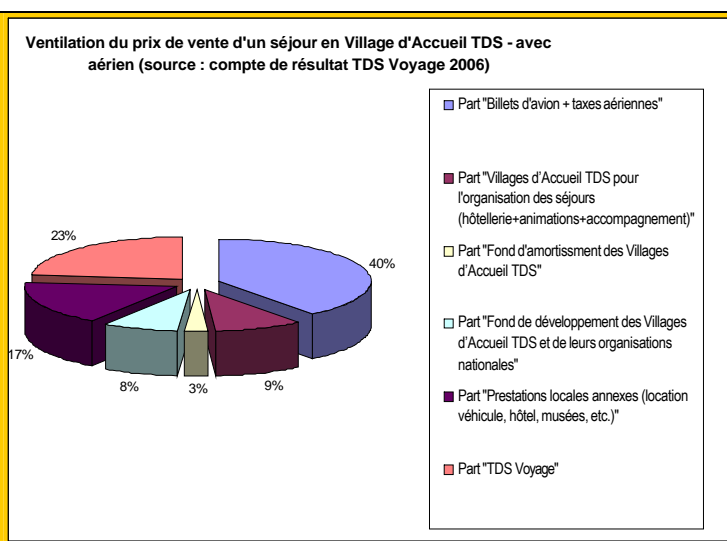
Les vaccinations : fièvre jaune obligatoire au Burkina Faso, au Bénin et au Mali. Un traitement antipaludéen est fortement recommandé. Se renseigner auprès du médecin traitant.

Bilan des précédents voyages TDS : chaque séjour en Village d'Accueil TDS fait l'objet d'une autoévaluation sur la base des réponses d'un questionnaire remis aux voyageurs avant leur retour. **95% des voyageurs se montrent satisfaits à très satisfaits de leurs séjours témoignant de leur plaisir** d'avoir pu s'immerger dans une Afrique vivante, riche de ses solidarités et de sa culture, dépaysante, ressourçante !.

Par ailleurs, 2 audits indépendants commandités en 2001 et 2004 par le ministère français des Affaires Etrangères, partenaire financier du projet sur le volet technique, ont souligné la qualité du travail entrepris et l'impact considérable de cette organisation touristique originale en matière de développement durable (renforcement des organisations paysannes, valorisation des jeunes et des femmes, renouveau de la culture, création de revenus collectifs, ouverture sur l'extérieur, etc.

Comptes de résultats 2006 certifiés de T.D.S. Voyage (extraits)

Part "Billets d'avion + taxes aériennes"	121 361 €	39%
Part "Villages d'Accueil TDS et leurs organisations nationales"	60 887 €	20%
Part "Villages d'Accueil TDS pour l'organisation des séjours (hôtellerie+animations+accompagnement)"	28 681 €	9%
Part "Fond d'amortissement des Villages d'Accueil TDS"	7 711 €	3%
Part "Fond de développement des Villages d'Accueil TDS et de leurs organisations nationales"	24 495 €	8%
Part "Prestations locales annexes (location véhicule, hôtel, musées, etc.)"	53 034 €	17%
Part "TDS Voyage"	71 981 €	23%
Salaires + charges	32 359 €	11%
Promotion/communication	12 364 €	4%
Frais divers de gestion (PTT, fournitures, assurances, expert comptable, etc.)	10 756 €	4%
cotisations PFCE+ATES + Fond de Garantie UNAT	4 680 €	2%
Marge nette sur la vente et l'organisation des séjours	11 823 €	4%
Dépense voyageurs	307 263 €	100%



Le partenariat pour le développement local : part financière des « actions solidaires »

Le programme Villages d'Accueil TDS a pour objectif d'amener des communautés villageoises à maîtriser collectivement et en pleine responsabilité une activité touristique basée sur les principes du commerce équitable et de la solidarité internationale au bénéfice de leur développement.

Chaque Village d'Accueil^{TDS} est organisé autour d'un Conseil de Développement formé de représentants élus de la communauté. Propriétaire des infrastructures touristiques, ce Conseil veille à la qualité des séjours et de l'accueil et au confort et à la sécurité des voyageurs ; responsable du développement du village, il gère en totale indépendance les revenus de l'activité touristique au bénéfice de projets d'intérêts communautaires : construction de logements d'instituteurs, forages, équipements sanitaires, soutiens scolaires, formations, campagnes de sensibilisation, assainissement, etc., l'association Tourisme & Développement Solidaires, responsable du volet « développement » du programme n'intervenant que pour vérifier à posteriori l'usage des fonds épargnés.

T.D.S. Voyage qui est l'association de voyage partenaire des Villages d'Accueil TDS leur achète leurs prestations et celles de leur Union (qui organise le réceptif des voyageurs) à un niveau de rémunération supérieure au marché suivant en cela les principes du commerce équitable.

La rémunération des Villages d'Accueil TDS représente environ 20 % du prix d'un voyage. Sur ces revenus, **40 % sont redistribués localement** (au personnel, producteurs, artisans, artistes, ..) pour l'organisation des séjours, **20 % sont conservés par le village pour l'entretien** et le renouvellement des équipements d'accueil et **40 % sont affectés au soutien des organisations paysannes et la réalisation de leurs projets de développement.**

Ces projets concernent principalement les domaines des équipements publics (forages, logements d'enseignants, dispensaire et maternité, latrines, voies de communication, fourrière, maison d'eau, centres artisanaux, etc.) mais aussi des actions de sensibilisation (SIDA, hygiène, valeurs culturelles) et de soutien aux associations locales (troupes culturelles, cantines scolaires, élèves démunis, etc...). Ils ont en commun d'être choisis et mis en œuvre directement par les villages à leur libre initiative, TDS n'exerçant un contrôle qu'à posteriori pour vérifier la répartition équitable et transparente de ces revenus au profit de l'intérêt collectif.

Exemples d'actions de développement

			
Équipement de dispensaires	Érigeage villageois de forage	Soutien et équipements scolaires	Maronnage et lutte anti-érosive
			
Latrines saubres	Construction et équipement de villages	Construction d'une salle d'hospitalisation	Construction de logements d'enseignants

TDS - Tourisme & Développement Solidaires

Tourisme & Développement Solidaires est membre du CRID, collectif d'ONG de solidarité internationale. Le programme Villages d'Accueil TDS est lauréat du grand prix 2000 de la Coopération Internationale attribué par le Haut Conseil de la Coopération Internationale (HCCI).

T.D.S. Voyage est membre de l'Association pour un Tourisme Equitable et Solidaire (ATES) et de la Plate Forme du Commerce Equitable (PFCE).

Agrément tourisme LVT : AG075960018 - Garantie financière UNAT 8 rue César Frank 75015 Paris - RCP 2 048 175 M - MAIF 79038 Niort cedex 9 - N° Siret : 450 135 413 00018

Pour toutes informations complémentaires n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe angevine de TDS Voyage : Sourou, Céline ou Anne Marie sont à votre écoute

T.D.S. / T.D.S. Voyage - 22, rue du Maine - 49106 ANGERS

Tél : 02 41 25 23 66 - Fax : 02 41 25 08 4

contact : contact@tourisme-dev-solidaires.org

www.tourisme-dev-solidaires.org

Notes personnelles :